

Bil

Informations municipales

LARDY MAG

MARS-AVRIL 2021 • N° 255

LARDY, VILLE DE PROJETS !



PARCS

GARE

PÔLE ÉDUCATIF

CENTRE MÉDICAL

P.11

PANORAMA DES AMÉNAGEMENTS EN COURS OU À VENIR



ESPACES VERTS **08**



CONCOURS À GOGO ! **24 & 28**



SOLIDARITÉ **29**



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous
avec vos élus, un seul n° :

 01 69 27 11 43

 Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

 maire@ville-lardy.fr

fil

LARDYMAG

Magazine d'informations
municipales n°255 édité
par la Commune de Lardy

Hôtel de Ville
70 Grande Rue
91510 Lardy

Tél. : 01 69 27 14 00

Mail : communication@ville-lardy.fr

Directeur de la publication :

M^{me} Dominique BOUGRAUD

Coordination/rédaction :

Service Communication

M^{me} Méridaline DU PASQUIER

Avec la contribution de :

Services communaux & intercommunaux

Mise en page : T'Menthe

Impression : Willaume Egret

Tirage : 2 700 exemplaires.

Distribution : Boitauxlettres IDF

Photographies : Mairie de Lardy,
Collections privées, DR, Freepik,
Adobe Stock, Flaticon, Noun Project,
Christelle Ondet



SOMMAIRE

RETOURS
EN IMAGES **04**

ESPACES
VERTS **08**

11 DOSSIER
LARDY, VILLE DE PROJETS !



CULTURE **28**

JEUNESSE **30**

TRIBUNES **34**

ÉTAT CIVIL
INFOSPRTATIQUES **35**



Abonnez-vous à l'e-newsletter de la ville !
RV sur www.ville-lardy.fr



WWW.VILLE-LARDY.FR

 [VILLEDELARDY](https://www.facebook.com/VILLEDELARDY)

04



SCOLAIRE **32**



SOLIDARITÉ **33**





La commune a reçu 900 000 € de subventions de la Région Île-de-France dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional

Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT, Vice-Président de la Région Île-de-France en charge de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement, et Isabelle PERDEREAU, Conseillère Régionale, ont remis à Dominique BOUGRAUD, Maire de Lardy, un chèque de 900 000 € pour cofinancer la construction du groupe scolaire élémentaire Jean Moulin et la réfection du Parc de l'Hôtel de Ville.

Chères Larziacoises, Chers Larziacois,

“
Lardy foisonne de projets et d'initiatives sur le point d'éclorre.”

Passés la sidération, le doute, l'attente, la patience et la frustration face au virus toujours bien présent un an après... nous apprenons à vivre avec, tout en faisant le souhait que chaque personne qui le souhaite puisse être vaccinée dans les plus brefs délais.

En attendant, **Lardy foisonne plus que jamais de projets et d'initiatives sur le point d'éclorre.** De la réhabilitation en cours du pôle gare de Bouray, à la reconstruction actée de l'école Jean Moulin et du RASED, aux travaux du Parc de l'Hôtel de Ville et la rénovation du Parc Boussard, en passant par la construction du nouvel Intermarché et du centre médical, Lardy s'engage résolument vers demain tout en préservant son cadre de vie exceptionnel.

Lardy se veut tournée vers l'action. Celle de défendre, avec les maires des communes voisines, les emplois de proximité sur son territoire comme c'est le cas lors de chaque mobilisation pour la sauvegarde des emplois du centre technique de Renault.

Lardy confirme sa solidarité avec toutes les générations, en apportant une aide exceptionnelle (bons alimentaires et paniers solidaires) aux étudiants larziacois impactés par la crise sanitaire, mais aussi en accompagnant les aînés sur les centres de vaccination d'Arpajon et d'Étrecy.

Lardy fête la renaissance du printemps par la culture. Classée de manière incompréhensible par le Gouvernement, dans les « activités non essentielles », cette belle endormie a pris la forme d'un concours de poésies nous faisant voyager à travers l'imaginaire des habitants.

Quel plus beau symbole d'espoir et d'optimisme ?

Bien fidèlement

Dominique BOUGRAUD

Maire de Lardy
1^{ère} Vice-présidente de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR)
Présidente déléguée du Conseil Départemental de l'Essonne

JANV. FÉV. MARS



Voyager confiné : croquis d'un autre espace-temps
Retour sur l'exposition « Carnet confiné, un voyage en soi » proposée en janvier : les croquis de l'artiste larziacoise Élise Robineau nous plongent dans son univers intérieur singulier et poétique.

9 au
30
JANV.

16
JANV.

Lardy revêt son blanc manteau
Épisode neigeux à Lardy : cela ne devait pas tenir, la météo en a décidé autrement. Clin d'œil à vos bonshommes qui furent plus créatifs les uns que les autres !



COVID-19 : la ville reste mobilisée à vos côtés
Depuis le début de la campagne de vaccination, le CCAS de Lardy (01 60 82 69 35 - 01 85 46 11 28) a accompagné + de 80 aînés larziacois dans leurs prises de rendez-vous aux centres d'Arpajon et d'Étréchy.

4
FÉV.

Un grand chef qui sale vos petits plats et devant son établissement L'Auberge de L'Espérance pour votre sécurité. Parce que chacun a son rôle à jouer devant chez lui !



MERCI aux services techniques de la ville qui se sont mobilisés pour sécuriser les 25 km de voirie communale.



Olympiades à l'école
Journée sportive à l'école Jean Moulin avec l'USEP : l'occasion de dégourdir tant les neurones que les muscles !

9
FÉV.





Petites attentions ou vraies déclarations : vos commerçants vous avaient préparé de quoi offrir et faire plaisir pour l'occasion !

14
FÉV.

Un peu de douceur...
De l'amour comme s'il en pleuvait à l'occasion de la Saint-Valentin.



FÉVRIER – MARS : VACANCES SCOLAIRES



Tout schuss au Centre de loisirs !

Pas de remontées mécaniques, pas de neige... Et alors ?! Imagination, bonne humeur... et on dévale les pistes du centre de loisirs.



Mode cocooning activé

Ateliers mandala, jardins zens, cosmétiques maison, tatouages éphémères au henné, fabrication de slime antistress à la Maison des Jeunes pendant les vacances.



1 km à pied, ça use ça use

Pour clôturer une belle semaine d'activités (course d'orientation autour du patrimoine, duels athlétisme et tirs, chasse au trésor, etc.), l'École Municipale de Sports a proposé une rando aux jeunes Larziacois inscrits au stage multisports-découverte proposé pendant les vacances.



Prévention

En chaussant des lunettes simulant une vision altérée, les jeunes de l'Escale ont été sensibilisés aux risques liés à la consommation de certains psychotropes ou médicaments, ou à une fatigue intense.

1^{ER}
MARS

Jumelage : le défi lancé par nos amis allemands de Stemwede

Les allemands du Comité de jumelage Lardy-Stemwede nous ont lancé **un défi interfrontières pour préparer la Semaine de l'Europe (1^{er}-9 mai)**. Puisque l'actuel contexte sanitaire ne permet pas les échanges habituels entre nos deux villes et leurs habitants, ils nous proposent de nous faire découvrir mutuellement nos quotidiens :

 en prenant en photo  en filmant (30 s max)

- 1 - nos animaux domestiques ou de compagnie
- 2 - votre arrivée chez vous (rue, extérieurs)
- 3 - les endroits insolites de nos villes respectives

À envoyer à  comitejumelagelardy@gmail.com avant le 24 avril !



ALLEMAGNE/FRANCE : CET ÉCHANGE CROISÉ DE PHOTOS/VIDÉOS PROMET DE BELLES DÉCOUVERTES ET SURPRISES DE NOS CULTURES ET LIEUX DE VIE RESPECTIFS !



12
MARS

Femmes, femmes, femmes

Le service culturel de la ville vous a proposé à l'occasion de de la Journée Internationale des Droits des femmes, une opération « Un jour, un portrait » pour mettre à l'honneur des femmes qui ont marqué leur temps et donné leur nom à diverses rues de Lardy. Galerie à retrouver sur www.ville-lardy.fr

8
MARS



100 pour sang

La 3^e édition de collecte de sang organisée à Lardy par le CCAS en partenariat avec l'Établissement Français du Sang a « fait le plein » avec 47 volontaires au rendez-vous sur les créneaux ouverts à la réservation !

18
MARS

Mobilisés pour préserver les emplois de proximité

Les élus de la ville et des communes voisines d'Entre Juine et Renarde sont venus apporter leur soutien aux salariés de Renault à l'occasion d'une manifestation intersyndicale devant le centre technique Renault.

L'équipe municipale est mobilisée depuis plusieurs mois afin de préserver ce fleuron de l'industrie automobile présent depuis près de 70 ans sur notre commune, ainsi que les emplois de ceux qui le font vivre :

 Dialogue avec la direction du centre technique de Renault Lardy

 Motion votée par le Conseil municipal de Lardy pour le soutien à l'emploi et aux activités du centre technique

 Courriers pour sensibiliser l'État et les parlementaires de l'Essonne, avec notamment le soutien reçu de deux sénateurs...

19
MARS

À la mémoire de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie - 59^e anniversaire

Lardy, Bouray et Janville ont commémoré la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie. La cérémonie s'est tenue à huis clos, en présence de représentants du monde combattant.



LARDY EN FLEURS

Vive le printemps !



TAILLE TÔT, TAILLE TARD, RIEN NE VAUT TAILLE DE MARS !

Dans le cadre de sa gestion du patrimoine arboré, la Ville fait appel à des professionnels pour dégager les arbres des plantes parasites (gui...) ou les élaguer.



COUP DE « pousse »

C'est le moment de vous lancer : plantez les 2 formes de papier ensemencé que vous avez reçues dans la carte de vœux 2021 de la ville !



Graines de fleurs mellifères



Graines d'aromates



PAS DE JARDIN ?
Demandez votre « permis de jardiner » à la mairie pour fleurir les jardinières et parterres mis à votre disposition par la ville !

✉ developpement.durable@ville-lardy.fr

☎ 01 69 27 14 98

INSTALLE TA MANGEOIRE !

Une activité proposée par le Conseil Municipal des Enfants pour aider les oiseaux à se nourrir en attendant le redoux ou en périodes de grand froid.



Envoyez les photos de vos « mangeoires à oiseaux faites maison » à conseil.municipal.des.enfants@ville-lardy.fr



FABRIQUEZ VOS PIÈGES MAISON ANTI FRELONS ASIATIQUES !

L'objectif ? Piéger les fondatrices qui sont descendues dans le sol hiverner et qui remontent en février/avril pour fonder leurs nouvelles colonies.



+ d'infos :
 www.ville-lardy.fr
 (Environnement > Lutte contre la prolifération des insectes nuisibles)



RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME :

le broyat issu des élagages des arbres du parc est utilisé au pied des arbres de la ville, mais aussi dans les massifs et compositions fleuries.



La collecte en porte-à-porte des déchets verts a repris depuis la mi-mars et jusqu'à fin décembre (32 passages)*.

> Consignes de présentation sur
 www.ville-lardy.fr
 > Collectes

*Pour rappel, le brûlage des déchets verts, ou de tout autre déchet, est interdit par le règlement sanitaire départemental de l'Essonne.

“ Très satisfaite de l'embellissement de notre ville grâce au service des espaces verts. Pavés et fleurs font ma fierté d'être larziacoise



Merci à vous pour vos mots positifs !



Bravo à l'équipe des espaces verts !
Magnifique fleurissement



Le fleurissement s'est nettement amélioré.
Continuez !



Les espaces verts sont bien tenus, c'est agréable en toutes saisons

LARDY

Ville de projets !



MERCI d'avoir été si nombreux à répondre à la Grande Enquête Participative lancée par la Ville en décembre dernier. Voici un aperçu de vos attentes...

Élus comme services de la ville échangent quotidiennement avec vous pour vous accompagner dans vos démarches et demandes, mais aussi faire évoluer les aménagements et étoffer les services offerts à la population.

PARCS

GARE

PÔLE ÉDUCATIF

CENTRE MÉDICAL



VOS ATTENTES  **NOS RÉPONSES**

Tour de ville des projets en cours/à venir pour voir la manière dont vos attentes y ont été intégrées.



CADRE DE VIE

Parcs - espaces verts - fleurissement



5 aires de jeux enfants à Lardy
(1 Bourg
+ 4 Pâté-Cochet)



Il faudrait plus de jeux en plein air pour enfants

JOUER ET S'AÉRER !

2 nouvelles structures de jeux sélectionnées par le Conseil Municipal des Enfants sont venues compléter l'aire du Parc de l'Hôtel de Ville.



82 000 € financés par la commune



1 400 arbres dans le patrimoine arboré communal

35 m² d'espaces verts communaux/habitant



La Ville pourrait-elle planter plus d'arbres ?

ARBRES DE VIE

La Ville accorde une attention particulière aux plantations et à la végétalisation de chacun de ses projets ou chantiers.

Par exemple, dans le parc de l'Hôtel de Ville, les berges de la Juine sont en cours de revégétalisation : 14 arbustes (fusain, sureau, noisetier, aubépine...), 100 boutures de saule, 1 000 plants de joncs, salicaires et carex...

Par ailleurs, un projet « 1 arbre = 1 naissance » a été voté et mis au budget. Il verra bientôt le jour.

VOS DEMANDES



Assez des déjections canines :

propriétaires de chiens, ramassez leurs crottes !



TROTTOIRS, PAS CROTTOIRS

Vous avez oublié de prendre un sachet en sortant ? 6 toutounets sont répartis dans la ville. Des sachets à déjections canines sont également disponibles à l'accueil de la mairie > 35 € d'amende encourus pour non ramassage



7 points de distribution de sachets à déjections



**Redonner au parc
Boussard ses
couleurs d'autrefois !**

LA RÉNO ART DÉCO

La Ville de Lardy a lancé un projet de rénovation d'envergure du parc en 2021-2022 avec un objectif : se rapprocher du jardin historique (imaginé en 1927 par l'architecte Joseph Marrast sur une commande d'Henri Boussard), tout en préservant la beauté du parc actuel.

PROGRAMME DE RESTAURATION DE CE JOYAU DE LA PÉRIODE « ART DÉCO »

Consolidations, reprises
ou rétablissements :

▶ du patrimoine arbustif,
arboré et de la roseraie

▶ du buffet d'eau
d'inspiration
italo-mauresque

▶ des dalles, murets,
emmarchements
et mosaïques

▶ et des bancs

**Coût prévisionnel :
353 000 € - Commune
et ses partenaires**
(DRAC, Région
Île-de-France, Conseil
Départemental de
l'Essonne, Fondation
du Patrimoine)

**dont 78 000 € par la Mission Patrimoine
menée par Stéphane Bern grâce
à la vente de tickets à gratter**



VOS DEMANDES

**Proposer des espaces
publics avec des légumes en
libre-service dans la ville**

PERMIS DE JARDINER !

Des parterres et jardinières partagés sont à votre disposition dans la ville pour récolter ce que vous y sèmerez ou que d'autres auront planté (ici vergers pédagogiques et parterres partagés avenue Pierre Gilles de Gennes au Pâté).

> Contact : developpement.durable@ville-lardy.fr
01 69 27 14 98





CADRE DE VIE

Espaces préservés

VOS DEMANDES

“ Pourquoi ne pas recréer une piscine sur la Juine ? ”

La Juine et le cadre de vie exceptionnel de sa vallée ont été classés en 2003 pour la richesse de leur milieu. La rivière et ses rives sont donc protégées à plusieurs égards*. **La Ville ne construit pas dans ces zones** : elle les préserve avec le concours de tous les syndicats et organismes compétents. La construction d'une piscine à rayonnement communautaire est toutefois à l'étude pour une future implantation à Étréchy.

*Zones Humides Protégées, Espaces Naturels Sensibles, Espaces Boisés Classés, Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, trame verte et bleue jugée d'intérêt régional...



+ DE **6** ha de parcelles acquises par la commune pour leur préservation depuis 2014

La Ville de Lardy a élaboré une stratégie foncière visant la préservation des écosystèmes et la restauration de la biodiversité. Elle a acquis dans ce cadre des :

- ▶ Terrains proches du cimetière Vallée Louis (1040 m²)
- ▶ Parcelles proches des jardins partagés rue de la Juine (473 m²)
- ▶ Île des Scellés (52 500 m²)
- ▶ Parcelles situées :
 - Parc de l'Hôtel de Ville (5 200 m²)
 - ruelle des Prés, bords de Juine (4 605 m²)
 - chemin du Champ Chevron (1 000 m²)
 - lieu-dit la Vallée Louis, secteur Vieux Fourneau (821 m²)



DANS LE PARC DE L'HÔTEL DE VILLE :

ONT ÉTÉ REFUSÉES

du fait du classement de la vallée

- ▶ La création d'un parcours santé au sein du parc
- ▶ La création d'un belvédère ou d'un kiosque à musique en bord de Juine

ONT ÉTÉ AUTORISÉES

puisqu'au-delà de la zone classée en bords de Juine

- ▶ L'installation à certains endroits de tables de pique-niques (dont certaines adaptées aux personnes à mobilité réduite)
- ▶ L'extension de l'aire de jeux pour enfants (voir page 12) et du terrain de pétanque



**Maryvonne
SIEBENALER,**
présidente
du Syndicat



“ Réhabiliter les cours et plans d'eau

Depuis décembre, le SIARJA (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière la Juine et de ses Affluents) réalise des travaux de renaturation des berges du bras d'eau et de l'étang situé dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Les annexes hydrauliques tels que l'étang et les bras d'eau ont un rôle essentiel dans le bon équilibre écologique de la Juine. Véritables réservoirs de biodiversité, notamment pour la reproduction de certaines espèces piscicoles comme le brochet, ils jouent également un rôle naturel d'épuration et de régulation des eaux alimentant le bassin versant de la Juine.

Au sein du Parc de l'Hôtel de Ville de Lardy, nos gardes-rivières et techniciens rivières, zones humides et ruissellement/eaux pluviales, sont ainsi intervenus :

- **le long des berges de la Juine** pour retirer les aménagements existants, devenus obsolètes avec le temps (tunage et pieux), écrêter les berges afin d'obtenir des pentes plus douces favorables à la colonisation végétale et renaturer les bords de la rivière ;
- **sur le plan d'eau** pour créer une banquette alluviale végétalisée en plantant des hélophytes (iris, salicaire, carex...).

Coût de la restauration/renaturation des berges de la Juine :

34 600 € financés par le SIARJA

(80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de l'Essonne)

“ Préservons la ressource en eau et la biodiversité !

La Ville s'y attelle depuis de nombreuses années. L'eau de pluie est récupérée pour l'arrosage des espaces verts de la ville : 30 m³ de cuves situées au pôle culturel au Bourg et l'espace Simone Veil + une nouvelle cuve de 120 m³ à venir près du futur bâtiment de l'école Jean Moulin.

Par ailleurs, les essences plantées à travers la ville sont sélectionnées pour leur diversité. Se côtoient dans les massifs des plantes mellifères pour nos amies les abeilles, des vivaces peu gourmandes en eau et des plantes (bis)annuelles. Le long des cours d'eau et à proximité des plans d'eau de la ville, la renaturation s'opère le long des berges grâce à des espèces sélectionnées par le SIARJA (plantations de boutures de saules...).



Quel rôle pour le SIARJA ?

Créé en 1959, ce syndicat exerce la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" (GEMAPI) sur le bassin versant de la Juine (41 communes sur 516 km² où vivent 92 700 habitants). Par ses actions, il concourt ainsi à prévenir les inondations, protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques, les zones humides et les rives boisées. Ces dispositifs visent également à maîtriser le ruissellement et à lutter contre l'érosion des sols, tout en protégeant et conservant les eaux superficielles et souterraines.



DÉPLACEMENTS

Mise en accessibilité



Refaire les chemins du parc de l'Hôtel de Ville : par temps pluvieux, c'est tout boueux et impraticable en poussette !

Le chantier est lancé. Dans le cadre d'une plus vaste opération de requalification et de réaménagement du parc, sa mise aux normes d'accessibilité est en cours :

- Les **cheminements** vont être remis à neufs pour offrir aux usagers un espace de promenade confortable. Des extensions vont être créées jusqu'aux jardins partagés du Pré-Besnard pour les désenclaver. Cela permettra également de mettre en valeur le lavoir en bord de Juine qui n'était pas facilement accessible jusqu'ici.
- Abîmées, deux **passerelles** existantes vont également être remplacées par de nouvelles en bois et conformes aux normes d'accessibilité (revêtement, pente). Ces passerelles, ainsi que les 21 bancs du parc, seront remplacés par du mobilier neuf en robinier, une essence de bois local et robuste.
- La **signalétique** va être revue et complétée par des panneaux pédagogiques sur la flore et la faune du parc.

VOS DEMANDES



EN CHIFFRES

Le Parc de l'Hôtel de Ville, c'est :

+ de **300 ans** (création au 17^e siècle) **6** hectares **4** passerelles **21** bancs



Coût total du projet du Parc de l'Hôtel de Ville (requalification, réaménagement, accessibilité)

470 000 € financés par la Région Île-de-France (100 000€), le Département (235 000€) et la Commune (135 000 €)



Nouveau

matériau prévu :

un stabilisé perméable (pour éviter le ruissellement de l'eau) avec liant organo-minéral (naturel) ne dégageant aucun COV (aucune particule volatile nocive)



1 700 m
de cheminements
(dont 200 m nouveaux)



Augmenter le nombre de places et trottoirs PMR dans la ville

La norme pour un trottoir PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est de 1,40 m de large (avec des passages de 0,90 m a minima). Les places de stationnement PMR nécessitent une emprise au sol de 3,30 m de large minimum.

Côté Bourg notamment, nous héritons de l'ancienneté de rues qui desservait un village qui ne connaissait pas de circulation automobile.

Il n'y a donc que peu d'options satisfaisantes pour mettre TOUS les trottoirs et stationnements aux normes, en particulier dans l'ancien Bourg. Cela supposerait en effet de :

- condamner un sens de circulation (complexe au regard de la desserte du Bourg où beaucoup de rues structurantes sont déjà à sens unique),
- supprimer un trottoir (ce qui pénalise les habitants et commerces sur ces côtés de rue),
- supprimer tous les stationnements pour pouvoir passer un ou les deux trottoirs aux normes (ex. rue du Verger),
- faire déplacer les clôtures et murs de toutes les propriétés privées qui longent ces rues en les rachetant à chaque habitant, ou en les pré-emptant en cas de vente de leur bien/terrain.

La commune ne peut engager une telle démarche. Elle s'emploie toutefois à la mise en accessibilité de la voirie partout où cela possible.

Près de **50** places de stationnement PMR

23,6 km de voirie dont

35 % aujourd'hui accessible (plus d'1/3)

LA VILLE ŒUVRE À LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE :

- tous ses bâtiments accueillant du public (17),
- des équipements publics extérieurs (parcs, aires de jeux, de pique-nique, parkings...),
- et de sa voirie (trottoirs, quais de bus, passages piétons...),
- tout en formant ses équipes à l'accueil de public en situation de handicap.

LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ SONT SYSTÉMATIQUEMENT INTÉGRÉES :

- dans chaque nouvelle construction (logements seniors ou sociaux, équipements sportifs : tribunes, courts, vestiaires...),
- et dans les rénovations en cours/programmées.

Une Commission communale pour l'Accessibilité rassemblant services, élus, associations, usagers et commerçants, suit l'avancée des différents projets.

☎ **Appelez le 01 69 27 14 00 si vous faites partie des publics PMR et souhaitez rejoindre cette commission**

➤ **EN SAVOIR + :**
www.ville-lardy
 > Vie quotidienne > Accessibilité





DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS

Pôle Gare de Bouray

EN CHIFFRES

la Gare de Bouray à Lardy-Pâté c'est :

- 🕒 la 2^e gare du Sud-Essonne (derrière Etampes et devant Arpajon)
- 🚶 2 800 passages/jour (en période « normale » hors pandémie)
- 🚌 7 lignes de bus et 1 gare routière (desserte d'Entre Juine et Renarde et du Val d'Essonne).

VOS DEMANDES

Revoir les accès à la gare de Bouray : aux heures de pointe, ça part dans tous les sens !

Le projet de réaménagement de la gare de Bouray et ses accès est un projet d'envergure auquel la Ville de Lardy est partie prenante depuis plus de 3 ans afin de fluidifier et sécuriser les accès à ce pôle multimodal (voiture/bus/train/vélo) :

PHASE 1 (2018) : les rampes d'accès et quais de la gare ont été rénovés et mis aux normes PMR, et des portiques automatiques de contrôle d'accès installés.

PHASE 2 (2019) : à l'été, le parking de la gare transformé en parc-relais Effia a été intégralement rénové et 64 nouvelles places de stationnement créées (portant la capacité d'accueil du parking à 484 places). Dans ce nouvel espace sur abonnement et vidéoprotégé opérationnel depuis novembre 2019, 10 places PMR ont également été créées ainsi que 2 places de covoiturage et une dizaine de places pour les 2 roues. 4 bornes de recharge de véhicules électriques ont également été installées. Le projet d'1 M€ a été intégralement financé par la SNCF (30%) et Île-de-France Mobilités (70%).

PHASE 3 (2020-2021) : le réaménagement de l'esplanade et accès gare, et de la gare routière a été lancé et se poursuit cette année. Il s'achèvera à l'été.

Coût réaménagement esplanade gare et accès (PHASE 3) :

3 M€ financés par Île-de-France Mobilités (55%) et par la commune (45%)



Lionel VAUDELIN,
1^{er} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
et aux Travaux

L'objectif premier du réaménagement de l'esplanade et des accès de la gare de Bouray était de favoriser l'acheminement vers la gare en transports en commun (bus, covoiturage) ou mobilités « douces » vélos et piétonnes, grâce à la création d'un maillage dédié distinct des flux motorisés.

En faire un espace de vie accueillant et vivant est le second objectif du projet dans la logique élargie de redynamisation du quartier. »

Notre cahier des charges sur le projet était fermement engagé dans une DÉMARCHE DURABLE :

- 🔄 **Construire moins et construire mieux** en retravaillant l'existant, en composant avec le « déjà là »
- 🔄 **Réinvestir et réduire l'impact carbone du projet**
- 🔄 **Concilier urbanisme et biodiversité** en végétalisant et en désimperméabilisant
- 🔄 **Créer des espaces ouverts, inclusifs, accessibles et accueillants**

1 400 m²

de pavés existants issus du site réutilisés

600 m³

de terre végétale réutilisée et réutilisation du broyat issu des tailles des arbres existants

120 arbres et **5 400** végétaux et plantes arbustives plantés

2 interconnexions de liaisons douces

(Saint-Vrain >> Gare >> Boulevard du Québec (via le prolongement de la rue Jacques Cartier)



Favoriser les transports en commun et mobilités douces :

- passage de 4 à 6 quais de bus abrités désormais (+ élargissement des rotations des bus jusqu'à 21h en pourparlers)
- création de voies routières, cyclables et piétonnes distinctes afin de fluidifier et sécuriser les déplacements
- +10 places arrêt-minute pour accès gare et commerces
- +40 places Véligo sur abonnement, 20 places vélo abritées, 12 accroches vélos/motos

Aménager un véritable pôle de vie paysagé

- création d'un espace public planté*
- déploiement de mobilier urbain : bancs, poubelles, panneau d'information lumineux
- installation de services complémentaires : sanitaires publics et relais/station pick-up pour retrait de colis en libre-service

(*en lien avec l'aménagement à venir de l'ancienne Halle SNCF qui accueillera des commerces en rdc)

Rejoignez le comité de suivi

« transports en commun – gare de Bouray »

SON OBJECTIF ? Améliorer le service aux usagers en lien avec le fonctionnement du RER C, et par extension augmenter la fréquentation des lignes de bus régulières.

QUI ? Des usagers, les élus des villes/communautés de communes desservies (Lardy, Bouray, Val d'Essonne...) et le transporteur.

POUR QUOI ? Parmi les propositions qui ont déjà émergé : mise en place d'un transport à la demande avec Île-de-France Mobilités prioritairement en soirée....

> Rejoignez le comité de suivi :

contactez-nous ! 01 69 27 14 34

developpement.durable@ville-lardy



AVANT



APRÈS

AVANT



APRÈS



**À VOS VOTES POUR NOMMER
CETTE NOUVELLE RUE :
RENDEZ-VOUS PAGE 36 !**



ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Futur pôle éducatif - crèche - loisirs

VOS DEMANDES

“ Les structures d'accueil des enfants sont très dispersées : pas pratique ni "écolo" ”

La Ville a à cœur de pouvoir faciliter la vie des parents et des enfants !

À moyen terme, son projet de grand pôle éducatif au Pâté prévoit de rassembler, en un seul et même lieu, les structures d'accueil pour les enfants depuis la crèche jusqu'à la fin du primaire pour le quartier Pâté/Cochet.

Le rapprochement de l'école Jean Moulin du restaurant scolaire permettrait d'offrir, aux 95% des élèves déjeunant en restauration collective, la possibilité de ne plus prendre le car pour se rendre sur place et donc de bénéficier de plus de temps de récréation durant la pause méridienne.



Annie DOGNON,
Adjointe au Maire
déléguée à l'Enfance,
la Jeunesse et l'Éducation

“ Le projet d'un grand pôle éducatif au Pâté vise à rapprocher l'école élémentaire Jean Moulin et le RASED, d'un ensemble d'équipements déjà présents sur un seul et même site (détails ci-contre). L'école Jean Moulin sera donc reconstruite en lieu et place de l'actuel Intermarché qui déménage en juin derrière la caserne des pompiers. Ce regroupement des infrastructures petite enfance/enfance/jeunesse en un seul et même espace est plus rationnel en termes d'aménagement. Nous n'aurons notamment plus besoin de bus pour acheminer les enfants à la cantine le midi depuis l'école Jean Moulin. ”

VOS DEMANDES

“ Trouver une solution pour les préfabriqués de la crèche ”

Les bâtiments de la crèche parentale des Diabolos de la Juine **ne sont pas installés dans des préfabriqués** mais dans des locaux adaptés, même si l'environnement du complexe Tire-Barbe est quant à lui ancien. De concert avec la Ville de Lardy, la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (qui a la compétence Petite Enfance) va assurer le déménagement de la crèche dans de nouveaux locaux qui seront construits en face du pôle Cassin.



LE FUTUR PÔLE ENFANCE-JEUNESSE REGROUPEA SUR UN SEUL ET MÊME SITE :

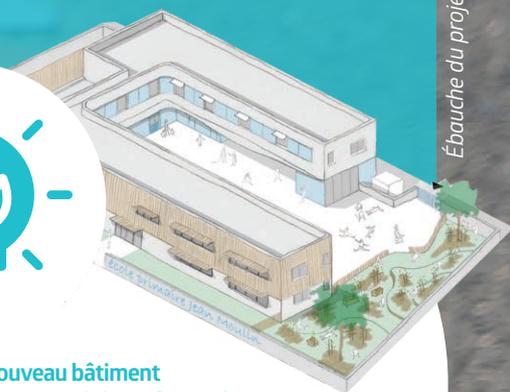
- L'école maternelle Charles Perrault
- L'école élémentaire Jean Moulin
- Le restaurant scolaire
- Le centre de loisirs "l'Île des Enfants"
- Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)
- La Maison des Jeunes "L'Escale"
- La crèche parentale "Les Diabolos de la Juine"
- La salle de spectacle René Cassin

L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE ÉCOLOGIQUE

Une attention toute particulière a été accordée à la performance énergétique et environnementale de la future école Jean Moulin, en anticipant la norme RE2020*. La nouvelle école se veut exemplaire en matière de qualité de l'air, biomatériaux, sobriété énergétique etc.



- Nouveau bâtiment de 1390 m² de surface utile
- 8 classes (capacité d'accueil de 240 élèves)
- salle polyvalente (80 m²)
- bibliothèque (70 m²)
- locaux du RASED (50 m²)
- grande cour « Oasis » et préau (1 020 m²)
- jardin pédagogique (100 m²)



Ébauche du projet



EFFICACITÉ ET AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE au cœur du projet grâce à :

- l'orientation du futur bâtiment de l'école Jean Moulin
- sa construction en biobrique
- son bardage bois PEFC et
- l'isolation en laine de bois (matériaux biosourcés)
- l'installation de cellules photovoltaïques pour alimenter une pompe à chaleur air/air
- des dispositifs de récupération d'eau de pluie en vue de son ré-usage par les services techniques
- les sols extérieurs en béton micro-désactivé clair et un espace « Cour oasis » végétalisé et rafraîchi
- une localisation à côté du restaurant scolaire qui évitera les actuels déplacements quotidiens en bus pour se rendre à la cantine sur la pause méridienne : du positif pour réduire notre empreinte carbone !

* La RE 2020 (Réglementation Environnementale 2020) est la réglementation qui a remplacé la RT 2012 pour les bâtiments neufs.

COÛT DU PROJET DE RELOCALISATION DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN :

3 M € financés par la Ville avec le concours de divers partenaires : Région Île-de-France (800 000 €), État et Département (demandes de subventions en cours).

Ouverture cible : rentrée 2023



COMMERCES ET VIE ÉCONOMIQUE

Dynamisme commerçant local

VOS DEMANDES

“ Installer une laverie automatique, des espaces pour récupérer les colis, et avoir du pain au Pâté le dimanche matin

Le futur Intermarché devrait pouvoir répondre à toutes ces attentes à la fois. Une laverie automatique écologique sera installée sur site ainsi qu'un point relais-colis en plus des relais Pick Up déjà présents gares de Bouray et du Bourg. Ouvert le dimanche matin, le nouvel Intermarché proposera une offre boulangerie-pâtisserie-viennoiseries. *À noter: la boulangerie Ô Traditions et Gourmandises à côté de la gare de Bouray ouvre aussi certains dimanches matin en période de fêtes.*

L'agrandissement de la surface de vente de l'Intermarché passera quant à elle de 400 m² à 2 000 m², sans galerie marchande mais avec de nouveaux rayons boucherie - charcuterie, et un rayon poissonnerie. À côté du magasin, vous aurez accès à une station-service (qui proposera aussi du E85) et une station de lavage. Sur site également : un distributeur de billet (le second disponible, côté pâté/Cochet, en plus de celui déjà accessible devant le centre technique Renault).

FUTURE GRANDE SURFACE & ESPACE MULTISERVICES

X 5 pour la surface de vente entre l'actuel Intermarché et son futur emplacement (2 000 m² demain)

+ de **35** emplois locaux créés grâce au projet | **200** places de stationnement

DU ROUGE, DU NOIR ET DU BLANC POUR INTER, MAIS AUSSI DU VERT !

137 arbres à hautes tiges plantés sur l'ensemble de la parcelle

6 essences de haies réparties sur site

+ de 6 000 m² d'espaces verts (soit près de 35% du site)

1 700 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment pour autoconsommation sur site



Il faut tout faire pour conserver le site Renault et ses emplois



Les élus de Lardy et d'Entre Juine et Renarde sont mobilisés pour préserver ce fleuron de l'industrie automobile présent depuis près de 70 ans sur la ville > [RDV page 7](#)



OUVERTURE PRÉVUE
juin 2021



VOS DEMANDES

“ Il faudrait proposer une boutique de vente de produits bios de proximité en vrac

S'EMBALLER POUR LE « SANS EMBALLAGE »

Cela existe déjà sur votre commune !

Le Pain de Pierre, boulangerie bio dont la réputation n'est plus à faire, propose déjà un certain nombre d'articles en petite épicerie.

La boutique Zajmahal, concept store de produits durables et engagés, propose depuis peu un espace « vrac » au 62 Grande Rue, tant pour l'alimentaire (thé, café, céréales, légumineuses, huiles...) que pour les cosmétiques (savon et shampoing liquides ou solides) et produits ménagers (lessives, vinaigre ménager...).

À découvrir

VOS DEMANDES

“ Il faudrait redynamiser l'ancien centre commercial Tire-Barbe

Réhabiliter cette zone et ses bâtiments vétustes serait effectivement nécessaire, mais le complexe est privé et le propriétaire n'est pas vendeur actuellement.

“ Pourrait-on favoriser l'ouverture d'une supérette au Bourg ?

Une supérette existe déjà Grande Rue, aux côtés d'une dizaine d'autres commerces, récemment complétés par l'installation d'une mercerie et d'une boutique de produits bio et durables au 62 Grande Rue.



“ Déplacer le marché du vendredi matin au Bourg, le samedi

TOUS AU MARCHÉ !

Les commerçants ambulants présents sur le marché place de l'Église les vendredis matins sont déjà engagés sur d'autres communes les samedis. Suite à de nombreuses demandes des habitants, la Ville a largement encouragé la création d'un marché au Pâté le samedi matin place des Droits de l'Homme : communication auprès des ambulants et des habitants, droits de place très faibles, animations pour redynamiser la fréquentation du marché... Mais faute de clients, celui-ci vivote. Les ambulants sont libres de venir se constituer une clientèle sur les marchés sur lesquels ils essaient de s'implanter. Si la fréquentation ne suit pas, la Ville ne peut rien faire pour les retenir.

À vous de jouer donc : à vos paniers et tous au marché ! #AcheterLocalC'estL'Idéal



COMMERCES ET VIE ÉCONOMIQUE

Un territoire connecté et attractif

À quand la fibre à Lardy ?



L'aménagement numérique du territoire est assuré par le Conseil Départemental de l'Essonne et 123 communes (dont Lardy) regroupées au sein d'un Syndicat Mixte Ouvert créé fin 2016 : ESSONNE NUMÉRIQUE.

Ce regroupement a permis de financer et de réaliser les travaux d'infrastructures nécessaires au déploiement de la fibre sur nos territoires (tranchées, fourreaux, raccordements) qu'aucun opérateur national ne voulait prendre en charge.

En effet, investir dans nos territoires semi-ruraux à ruraux de « faible densité » n'intéresse pas les opérateurs privés puisqu'ils considèrent nos communes économiquement "non rentables".

Lardy figure dans le Jalon 4 du déploiement, avec une date d'ouverture commerciale des offres par les opérateurs privés prévue en novembre 2021.

L'opération dans son ensemble avait pris du retard l'année dernière en raison de la COVID-19 et de l'interruption d'activité de divers corps de métiers intervenant sur les chantiers préparatoires au déploiement de la fibre. Mais la fibre arrive au 3^e trimestre !

EN CHIFFRES

La fibre à Lardy, c'est :

1,6 M €
financés par
Essonne Numérique

2 961 sites
(foyers, entreprises,
sites publics confondus)

46 km de fibre optique
(40 en souterrain, 6 en aérien)



Commercialisation des offres :
novembre 2021

COMMENT SOUSCRIRE À UNE OFFRE FIBRE ?

1 - Je vois que les travaux de déploiement fibre optique se réalisent dans ma commune. Je m'informe de l'avancement et de la période de lancement de la commercialisation sur le site essonnenumerique.com

2 - Je prends connaissance des fournisseurs d'accès à internet disponibles et je souscris à une « offre de fibre optique jusqu'à l'abonné ».

3 - Le fournisseur d'accès doit venir chez moi pour réaliser le raccordement final, gratuit dans la plupart des cas car inclus dans l'offre commerciale.

Pour voir quand votre domicile sera raccordé et les opérateurs positionnés à date sur votre rue*, rendez-vous sur :



WWW.ESSONNENUMERIQUE.COM
> Rubrique « Suis-je éligible ? »

en zoomant sur la carte, vous avez accès aux informations par maison (cliquez sur les points oranges)

*3 mois réglementaires entre le déploiement par Essonne Numérique et les 1^{ères} offres commerciales des opérateurs positionnés sur notre territoire.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ESSONNE

Coordonné par le Département de l'Essonne
123 communes > Essonne numérique



Lardy - jalon 4

+ d'infos :

www.essonnenumerique.com



ACTION SOCIALE

Solidarité et lien



Proposer des visites de bénévoles pour rompre la solitude des seniors

Dans le contexte actuel et les restrictions sanitaires strictes, les visites aux personnes fragiles ne peuvent se multiplier sans les exposer. Les équipes du CCAS sont en contact quotidien avec les personnes isolées depuis le début de la pandémie, comme à chaque déclenchement de Plans Canicule ou Grand Froid. Elles coordonnent ou intermédièrent un certain nombre d'aides à domicile et accompagnent les personnes « à risque » dans leurs démarches de vaccination anti-COVID.

En temps « normal », le CCAS propose un programme d'animations riches et variées à destination des seniors ou à portée intergénérationnelle : repas mensuels, ateliers ou conférences, initiations au numérique, activités physiques adaptées, randos, sorties, projections ciné...

Et pour permettre aux seniors de conserver leur autonomie sans s'isoler, un projet de résidence seniors services privée dit « du Carré Rousseau » est envisagé face à la gare de Bouray (voir photo). À suivre...

VOS DEMANDES

Lancer des actions de solidarité envers les jeunes et les plus démunis

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lardy œuvre au service des habitants isolés, fragilisés ou malades, quel que soit leur âge ou situation familiale (famille, foyer monoparental, veuf/ve...).

Ses équipes conseillent et orientent les administrés pour leur proposer des aides adaptées à leur situation ou les orienter vers les services compétents : aides financières ou allocations, mutuelle-santé-prévention, aides à la mobilité, aides au logement ou paiement de factures, logements d'urgence, conflits de voisinage ou litige à la consommation (permanences juridiques et conciliateur de la République)... Dernier dispositif en date lancé par le CCAS : l'aide aux étudiants sous forme d'un bon d'achat de 50€ (aide alimentaire exceptionnelle) et de collectes « Paniers Solidaires Étudiants ».

À découvrir en page 33



Il faut attirer de nouveaux médecins

La commune s'y attache depuis des années, notamment pour le remplacement des médecins qui partent à la retraite. Depuis janvier, un cardiologue conventionné en secteur 1 s'est installé au centre médical du Bourg avec le soutien de la ville et nous sommes en recherche active de nouveaux médecins généralistes. Une aide à l'installation de 15 000 € a été votée en janvier 2021. Côté Pâté, l'ouverture d'un pôle médical privé en fin d'année regroupera généralistes, spécialistes et le laboratoire d'analyses face au pôle Cassin, dans des locaux neufs et pleinement accessibles aux personnes à mobilité réduite.



BESOIN D'AIDE ?
QUEL RÔLE POUR LE CCAS DE LARDY ?
 (01 85 46 11 28 – espace
 Simone Veil, 35 rue de Verdun)



Dossier complet sur le rôle du CCAS Lardy dans votre Mag N°250 (nov-déc 2019)

ou rendez-vous sur www.ville-lardy.fr > rubrique Solidarité et seniors



SPORT ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Stades, gymnases et pistes cyclables

VOS DEMANDES

“ Développer les infrastructures sportives, dont un citystade et créer un parc public

Cette demande émanait de l'enquête version Pâté/Cochet. Petit rappel donc : l'espace multisports Cornuel propose déjà tout cela dans un vaste espace de 1056 m². Le gymnase Cornuel et son parc de 2 ha desservi par des cheminements PMR proposent un citystade handball/foot/basket 12x22 m accessible PMR (inauguré en 2019), un skatepark, une table de ping-pong, un terrain de loisirs et des jeux pour enfants.

2 courts de tennis extérieurs par ailleurs rue de Cochet, ainsi que tout un maillage de pistes cyclables et sentes piétonnes.

© CD91
Moïse Fournier

VÉLO, MARCHÉ ET LIAISONS DOUCES

Beaucoup de vos demandes concernaient également la pratique du vélo et les modes de déplacements doux (non motorisés), ainsi que les infrastructures et aménagements associés (existants ou programmés).

> **POINT COMPLET** sur les pistes cyclables, les sentes piétonnes et le déploiement du Plan Vélo à découvrir dans votre prochain N°.

+ **D'INFOS** sur ville-lardy.fr
> rubrique Environnement > Mobilités douces



VOS ATTENTES

“ Améliorer le parking du gymnase et du stade Grenault, et retirer les gravas près du stade

La rénovation du complexe sportif Grenault, rue de Panserot, se poursuivra en 2021 avec les travaux relatifs à :

- ▶ la création d'un pôle tribunes (150 places, accessible PMR par ascenseur) et de vestiaires (+douches), afin de favoriser notamment la pratique sportive féminine pour le football ;
- ▶ la reconstruction de trois courts de tennis extérieurs vieillissants,
- ▶ et la réalisation de cheminements pour rendre ces équipements sportifs accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La rénovation des parkings interviendra dans un second temps avec la création d'un stationnement complémentaire à proximité de la sortie sud (proche du terrain de loisir).

L'espace jouxtant les stades côté rue de Panserot sert de base de chantier pour les rénovations détaillées ci-dessus pour 1 an et demi. Les matériaux et certaines machines resteront donc stockés dans cet espace au fur et à mesure de l'avancée des travaux.



BUDGET MAÎTRISÉ

malgré la crise sanitaire

BUDGET VILLE
primitif 2021

10,6 M€

GRÂCE À :

- ▶ des dépenses de fonctionnement rigoureusement maîtrisées
- ▶ et des investissements programmés et financés dans un cadre pluriannuel

ET CE, MALGRÉ :

- ▶ la crise sanitaire et les dépenses exceptionnelles liées,
- ▶ et, désormais, l'absence totale de dotation globale de fonctionnement de l'État à destination des communes.

0 %
d'augmentation
du taux des impôts locaux
Dans l'intérêt de ses habitants, Lardy choisit de ne pas augmenter les impôts locaux.

RECETTES

DÉPENSES

- Impôts locaux
- Taxe aménagement
- Dotations
- Subventions du Département, de la Région et divers partenaires
- Etc.

FUNCTIONNEMENT
6 M€

- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général : **entretien du domaine public et des bâtiments** (mairie, écoles, salles associatives, gymnases...), **assurances, informatique...**

INVESTISSEMENT
4,6 M€

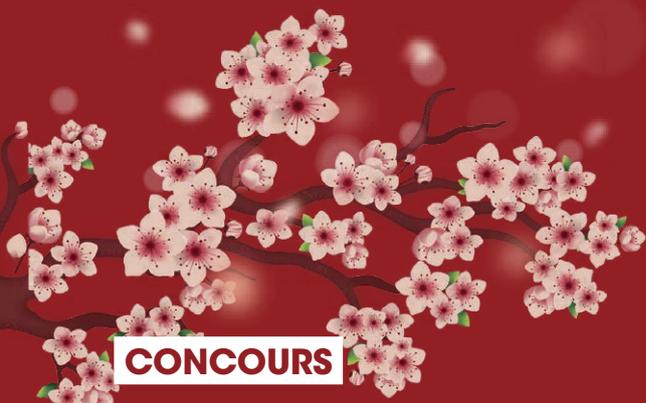
- grâce à :
- **Autofinancement** (utilisation d'une partie des recettes pour financer les investissements)
 - **Subventions sollicitées auprès de divers partenaires institutionnels**
 - **Emprunt** (notamment pour boucler le financement de certains projets de rénovation)

POUR ALLER PLUS LOIN :

www.ville-lardy.fr
Ma Ville > Budget Communal

Un printemps tout en plumes... lardziacoises !

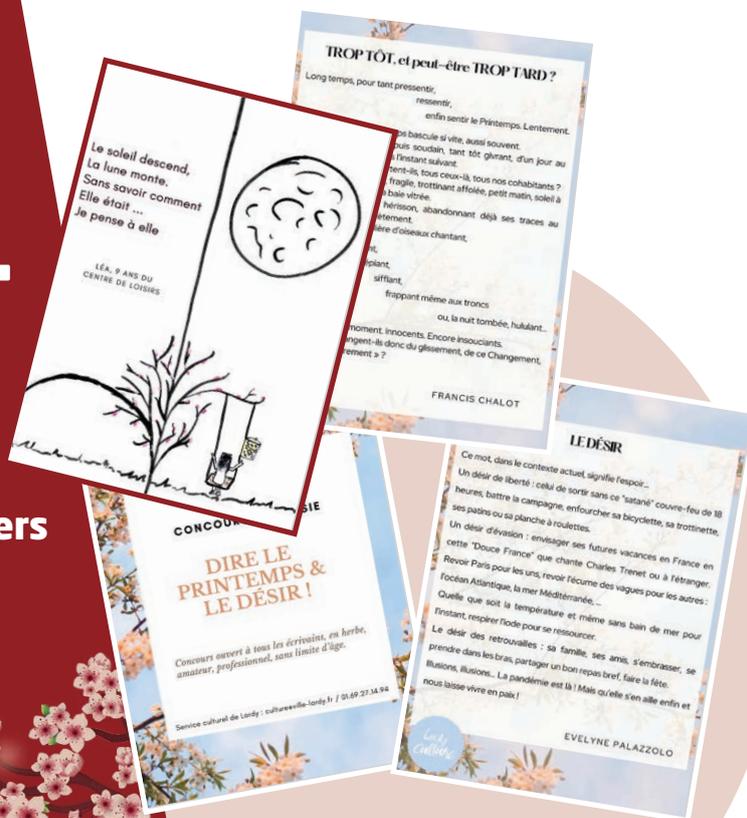
Pour fêter l'arrivée du printemps, Lardy inspirée nous fait voyager à travers les lignes de ses habitants.



CONCOURS

« DIRE LE PRINTEMPS ET LE DÉSI R »

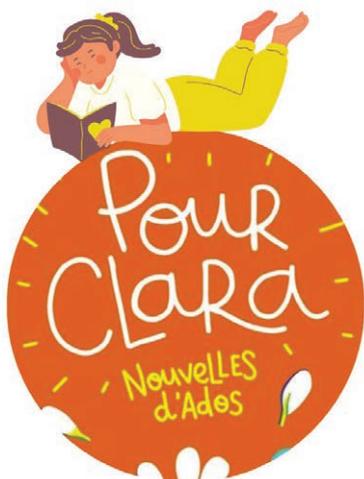
À l'occasion de l'édition 2021 du Printemps des Poètes, le Service Culturel de la Ville a invité tous les auteur(e)s en herbe ou chevronnés à nous faire partager leurs univers sous le thème...



Petit aperçu du florilège de poèmes reçus, libres dans leur forme et parfois même joliment illustrés.



Pour un printemps tout en poésie(s), rendez-vous sur www.ville-lardy.fr pour les découvrir en ligne !



RECUEIL

SEPT ADOS, SEPT COUPS DE CŒUR

Sept jeunes auteurs entre 12 et 17 ans ont pris la plume pour écrire une nouvelle qui leur ressemble : véritable kaléidoscope de l'imaginaire des adolescents d'aujourd'hui.

"Pour Clara", aux éditions Fleurus, c'est un recueil de nouvelles écrites par les lauréats du Prix Clara. Dans l'édition 2020 qui vient de paraître, on retrouve notamment la petite fille d'Anne-Marie Grivaz, artiste locale mais aussi l'heureuse conceptrice du Jardin d'Anne-Marie dont la réputation dépasse les frontières de la commune*.

► Pour participer à l'édition 2021, www.fleuruseditions.com/prix-clara-2021 (jusqu'au 14 mai 2021)

QU'EST-CE QUE LE PRIX CLARA ?

Créé en 2007 en mémoire de Clara, une adolescente décédée subitement des suites d'une cardiopathie à l'âge de 13 ans, ce prix donne lieu à la publication d'un recueil de nouvelles écrites par des adolescents dont les bénéfices sont intégralement versés à l'Association pour la Recherche en Cardiologie du Fœtus à l'Adulte (ARCFA) de l'Hôpital Necker-Enfants malades.

* Visitable sur rdv ou à l'occasion de divers événements organisés par le Département. + d'infos : www.ville-lardy.fr > Tourisme > Parcs et Jardins.



PREMIER LIVRE

« DERRIÈRE UN SOURIRE » D'EMMA SAUCET

Emma Saucet, jeune Larziacoise de 19 ans, vient de publier son premier ouvrage aux éditions Alter Real : « Derrière un sourire ». Relation toxique, cyber harcèlement, réseaux sociaux, faux amis : ce premier opus n'est pas un « simple » énième ouvrage de la littérature teenager. Nombre de ses lecteurs, parents d'ados, y ont trouvé, derrière la love story du synopsis, de vraies réponses à leurs questions ou une manière d'ouvrir le dialogue avec leur « ado ».

Passée par les bancs de Charles Perrault, Jean Moulin, et ayant participé activement au Conseil Municipal des Enfants sur 2 mandats, Emma a ensuite fréquenté le collège Germaine Tillion et est désormais étudiante en Sciences de l'éducation.

« Mon premier livre est sorti en février de cette année. Son point de départ ? La rencontre fortuite, dans « la vraie vie », entre une jeune fille et son Youtuber préféré. Celui-ci souhaite la revoir. Commence alors une histoire complexe entre vie virtuelle et fantasmée des réseaux, et sa part de réel : deux univers sous pression qui se complètent et se confrontent ».

Ce premier écrit a donné lieu à de belles rencontres et des échanges passionnants, avec d'autres auteur(e)s, mais aussi avec des parents, inquiétés parfois de l'emprise des réseaux sociaux sur la vie de leur enfant/ado.

« Sur le thème du harcèlement (cyber harcèlement ou harcèlement scolaire), le plus dur est de libérer la parole. J'ai pu voir récemment diverses initiatives mises en place au collège de Lardy, notamment en lien avec la Maison des Jeunes et des référents au sein de l'établissement : concours d'affiches, expositions, courts métrages, temps d'échanges et de prévention entre les élèves ou avec l'intervention de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile. Des initiatives récentes qui doivent faire passer un message fort : il ne faut pas perdre de vue que tout ce qui se passe et se dit dans ces univers connectés peut avoir des impacts réels et indélébiles sur la vraie vie. »
Un second opus paraîtra à l'été sur une thématique différente (même si les lecteurs y retrouveront quelques personnages du 1^{er} livre en *spin off*). Le sujet abordé n'en est pas moins complexe : celui des violences conjugales. **Auteure à suivre !**

SYNOPSIS

Chacun a ses secrets. Amy a un lourd passé à porter alors, quand elle rencontre Anthony, un Youtuber au charme ravageur, elle se dit que la vie lui offre peut-être une seconde chance. Mais il est célèbre et habitué à vivre sous le feu des projecteurs. Elle, au contraire, a toujours vécu dans l'ombre, et ça lui convient. Difficile toutefois de résister au charme d'Anthony. Il la captive, la fascine, même s'il vit dans un monde où tout n'est qu'apparence. Et d'ailleurs, qui est-il vraiment ? Peut-elle lui faire confiance ?



📖 Livre « Derrière un sourire » disponible à côté de chez vous, chez ZAJMAHAL, concept store durable et engagé (62 Grande Rue) et en versions brochées et numérique en ligne.



MAISON DES JEUNES

12-17 ans : faites "Escale" à Lardy !



DES JEUNES SOLIDAIRES

L'équipe de la Maison des Jeunes et une dizaine d'adolescents bénévoles se sont mobilisés à l'occasion d'une opération « Caddies solidaires pour l'association d'Erwan à Ella ». Avec l'aide d'Intermarché Lardy, ils proposaient aux clients du magasin, de faire don de produits de première nécessité après leur passage en caisse à cette association.

L'opération s'est poursuivie par une collecte de livres, jouets et vêtements pour les enfants à la Maison des Jeunes, dans l'espace Cassin. Le container est parti début mars à la rencontre de ses petits bénéficiaires.



Les produits de première nécessité et de fournitures scolaires ont été distribués à l'orphelinat La Maison d'espoir en Haïti (dévasté par un séisme en 2010) et dans les écoles primaires du Bénin (qui ont elles aussi payé un lourd tribut lors du séisme de 2015).



POUR QUI ?

La Maison des Jeunes *L'Escale* à Lardy est un espace ouvert pour les jeunes de 12 à 17 ans (à partir de la 6^e).

QUELLES ACTIVITÉS ?

Les animateurs vous proposent :

- des activités manuelles, ludiques, sportives etc. le mercredi, le samedi et durant les vacances scolaires,
- des ateliers en semaine hors vacances scolaires,
- des activités en autonomie ou des moments d'échanges et de partage.

Le détail des activités proposées est disponible sur www.ville-lardy.fr > Inscription Loisirs



D'UN ACCUEIL DE LOISIRS À L'AUTRE

Un lien est mis en place avec le centre de loisirs *L'Île des Enfants* afin que les 3-12 ans qui le fréquentaient, fassent la transition en douceur à l'Escale, leur nouvelle structure d'accueil de loisirs dès leur entrée en 6^e. Par la suite, les ateliers proposés à la Maison des Jeunes par l'équipe des animateurs se prolongent jusqu'au collège, puisqu'ils y interviennent régulièrement aux côtés des équipes pédagogiques.



Plus d'infos : www.ville-lardy.fr

(Ma ville > Ma Mairie > État-civil et démarches administratives)

RECENSEMENT

Tu as 16 ans ? Fais-toi vite recenser !

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de cette journée, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

COMMENT ?

- en se présentant à sa mairie d'habitation,
- muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

MONDE ENSEIGNANT

Un jardin pour Marianne

Marianne Geron, ancienne principale du collège Germaine Tillion de Lardy de 2015 à 2019, nous a quittés en février des suites d'une maladie.

La communauté éducative, la Ville et le Département ont tenu à lui rendre hommage en lui dédiant un espace à l'intérieur de l'enceinte du collège qu'ils ont rebaptisé « Le Jardin de Marianne ». Grâce à une collecte, des arbres fruitiers, plantes, fleurs et bulbes ont été achetés et plantés par l'équipe. Le reliquat des sommes collectées a été reversé à l'Institut Gustave Roussy pour la recherche contre le cancer.



“ Marianne a travaillé toute sa vie pour les autres : sa carrière s'est déroulée essentiellement à l'Éducation Nationale. Elle était profondément convaincue que l'éducation permet la justice sociale et avait à cœur de s'occuper des élèves à profil particulier avec des parcours parfois compliqués.

Humanité, sensibilité assumée, disponibilité et gentillesse : tels sont les mots qui la qualifient et qui font écho à sa personnalité comme en témoignent, à l'unanimité, toutes les personnes qui ont eu la chance de croiser son chemin.





TOMBOLA DES ÉCOLES

Tentez votre chance !

En mai, les enfants des écoles publiques de Lardy vous proposeront de participer à la grande tombola annuelle de la Caisse des Écoles. *À vous de jouer !*

1€ le ticket = **1** chance de gagner

3 GROS LOTS :

Un téléviseur, une trottinette électrique et une tablette numérique

NOMBREUX AUTRES LOTS à remporter

1 lot gagnant assuré par carnet de 10 tickets.

Tirage : le samedi 5 juin à 11h par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Lardy (celui-ci intervient normalement pendant la Kermesse des Écoles qui ne peut se tenir cette année en raison des contraintes sanitaires)



Les recettes de la tombola de la Caisse des Écoles participent au financement des sorties pédagogiques, spectacles, matériels et jeux pour les élèves des écoles primaires publiques de la ville.



OUVERT À TOUS

CONCOURS PHOTO

RALLYE « LARDY EN PHOTOS » ! Du 6 au 30 avril

Sur une idée originale des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, du 6 au 30 avril, vous êtes invités à dégainer vos appareils photos ou vos téléphones pour un rallye photos sous forme de « chasse du patrimoine » à travers votre commune. Pas d'âge minimum ou limite : tous les photographes chevronnés ou amateurs sont les bienvenus !

- LE BUT ?** Découvrir votre ville, des endroits inconnus ou familiers grâce à une activité amusante.
- LE PRINCIPE :** retrouve le lieu où la photo a été prise et refais la même, mais avec toi dessus.
- 3 CIRCUITS PROPOSÉS :** Circuit 1 « Bourg », Circuit 2 « Pâté / Cochet », Circuit 3 « Toute la ville » > Circuits à découvrir sur www.ville-lardy.fr ou en mairie.

- COMMENT PARTICIPER ?** Envoie tes photos à conseil.municipal.des.enfants@ville-lardy.fr (en précisant ton nom et prénom, ton adresse postale, ton numéro de téléphone, le circuit auquel tu participes (tu peux en faire plusieurs si tu veux). Une seule participation par foyer pour le même circuit.



À GAGNER : des lots 100 % locaux (une autre manière de vous faire découvrir vos commerces de proximité). Pour chaque circuit, 3 gagnants seront tirés au sort.

CONCOURS CHANT



Donnez de la voix avec le Lardy Pop Musique

Tu as entre 8 et 12 ans ? À ton stylo pour t'inscrire avant le 10 mai. Et hop, fais chauffer tes cordes vocales et ton micro !

Le Conseil Municipal des Enfants lance une nouvelle édition du concours de chants Lardy Pop Musique. Au vu des contraintes sanitaires fluctuantes, tu es invité(e) cette année à tourner une courte vidéo de ta prestation.

Conditions de participation et règlement disponibles sur :

- www.ville-lardy.fr
- Ville de Lardy



AIDES EXCEPTIONNELLES

La Ville de Lardy soutient les étudiants larziacois

En cette période de crise sanitaire difficile pour beaucoup d'habitants, le Centre Communal d'Action Sociale de Lardy propose un bon alimentaire de 50 euros pour soutenir les étudiants larziacois, ainsi qu'une collecte solidaire « Paniers Etudiants » de produits alimentaires non périssables et de produits du quotidien.



Marie-Christine Ruas,
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires sociales à Lardy

Face aux **conséquences de la crise sanitaire sur le pouvoir d'achat des étudiants larziacois**, la Ville de Lardy a décidé de se mobiliser pour les accompagner.

Depuis la fermeture des universités le 16 mars dernier, les restaurants universitaires et cafétérias assurant une restauration à faible coût ont fermé leurs portes ou réduit leur service. De nombreux étudiants doivent donc désormais s'approvisionner en grande surface, pour un prix des denrées souvent supérieur au prix du repas complet qui leur était proposé en restau U.

S'y ajoute le peu d'offres de « jobs étudiants » qui permettaient à beaucoup d'entre eux, de compléter leur budget grâce à une activité rémunérée en parallèle de leurs études.

Le CCAS de Lardy a donc proposé un dispositif d'aides exceptionnelles. »



Des bons alimentaires, d'une valeur de 50 € intégralement pris en charge par le CCAS, sont délivrés aux étudiants larziacois sur présentation d'une carte étudiante et d'un justificatif de domicile. Ces bons alimentaires sont utilisables uniquement à l'Intermarché de Lardy. Ainsi, outre sa dimension solidaire, cette action ponctuelle concourt aussi à faire vivre le commerce de proximité.



Des « Paniers solidaires étudiants »

Le CCAS est désormais un point de collecte en partenariat avec l'association *Le sac solidaire étudiant Val d'Essonne*. L'idée ? Permettre à ceux qui en ont le plus besoin d'obtenir des produits du quotidien et des denrées alimentaires non périssables.

➤ Dons à déposer à l'Espace Simone Veil, 35 rue de Verdun.



VOUS ÊTES ÉTUDIANT OU PARENTS D'ÉTUDIANTS ? N'hésitez pas à appeler au 01 60 82 69 35.

Lardy Passionnément

Chers Larziacoises et Larziacois, C'est officiel : **l'installation future d'un garage à côté du nouvel Intermarché est maintenant acquise.**

Pour rappel, le litige opposant le **garage AD** à son propriétaire est une **affaire purement privée, contrairement à ce que certains élus de la minorité veulent faire croire.** En effet, le propriétaire du site n'a pas souhaité renouveler son bail au garage AD en raison de la vente du terrain. Toutefois, la commune dès qu'elle a été informée de ce projet, et consciente du service que ce garage rend sur son territoire, lui a proposé dès le début plusieurs solutions de relocalisation près

d'Intermarché. Pour information, les autres professionnels présents sur le site ont accepté les solutions alternatives proposées par la commune.

Depuis plusieurs mois, **l'équipe municipale se mobilise par ailleurs pour le maintien des emplois sur le centre technique Renault. Une rencontre sera prochainement organisée avec le Préfet, le Sous-Préfet,** la direction de Renault et les élus du territoire (mairie et CCEJR).

Enfin, nous saisissons cette tribune pour exprimer notre **solidarité à l'égard de M. Tréton,** dont le nom a été livré à la vindicte populaire par un collectif émanant de la liste Ensemble Pour Lardy. Cela est



particulièrement odieux quand on sait qu'il a **redressé les comptes du SEDRE** dès 2014 et qu'il n'avait **pas de droit de vote au sein du SIREDOM.** Par ailleurs, sa **bonne gestion des finances de Lardy,** a permis à la commune de faire des économies tout en réalisant des investissements structurants.

Loin des polémiques stériles et démagogiques, **notre équipe agit au quotidien pour défendre vos intérêts.**

L'équipe de Lardy Passionnément

Ensemble pour Lardy

Notre équipe est mobilisée pour la défense des emplois de proximité.

Nous avons été présents à toutes les manifestations devant le site de Renault – Lardy pour apporter notre soutien aux salariés et témoigner de l'importance du site pour notre territoire. Nos élus ont déposé une motion de soutien au conseil communautaire de la CCEJR et continuent de se mobiliser.

Ensemble pour Lardy s'est également insurgé au sujet de l'explosion de la facture du SEDRE. Dénonçant le manque de transparence et les défauts de gestion du SIREDOM depuis de nombreuses années, notre équipe est restée longtemps seule à

refuser cette gestion opaque. Rejoint par des élus et des habitants de Lardy et des villes alentours qui sont nombreux à nous soutenir, nous avons lancé une pétition et un appel à manifester pour demander une réforme des syndicats intercommunaux et une consultation citoyenne sur la tarification. Nous serons prochainement reçus par le président du SIREDOM.

Notre équipe restera toujours à vos côtés pour **défendre votre pouvoir d'achat et demander la moralisation et la transparence de la vie publique.**

Enfin, nos élus ont défendu en commission finances à la CCEJR une augmentation importante **des investissements en direction**



du plan vélo et de la création de pistes cyclables, ainsi que l'augmentation des **crédits en faveur du développement économique.** Nous avons aussi porté des propositions ambitieuses **pour le plan climat de la CCEJR.**

Avec nos partenaires, nous travaillons pour préparer l'avenir de notre bassin de vie ensemble.

Rémi Lavenant
et l'équipe de « Ensemble pour Lardy »

Lardy Démocratie

Après 8 mois de participation à la vie municipale, les élus de notre liste ont affirmé leur position sur plusieurs dossiers en défendant nos valeurs. Nous souhaitons vous en faire part.

Sur la convention associée au projet municipal proposant une subvention de 15 000 € à tout nouveau médecin s'installant sur notre commune, nous avons demandé deux évolutions :

(1) que le tarif de consultation soit conventionné (prix fixé par la sécurité sociale) et (2) le remboursement des 15 000 € si le praticien décide de partir avant les 5 ans. Ces deux propositions ont été refusées par la majorité, nous avons donc

voté contre ce projet.

Nous appuyons la création d'une mutuelle municipale à l'initiative du CCAS.

Nous avons soumis au conseil municipal une motion contre l'usage des néonicotinoïdes, elle a été largement approuvée par les élus. Concernant l'emploi, nous sommes présents depuis de nombreuses années au côté des salariés de Renault, nous avons aussi voté pour la motion proposée par la majorité.

Sur le dossier de l'éducation, nous avons exprimé notre opposition au Service Minimum d'Accueil, qui est une remise en cause du droit de grève des enseignants ainsi qu'aux subventions municipales des



écoles privées qui grèvent le financement des écoles publiques. Enfin, nous vous représentons activement en commissions municipales, dans les associations et dans la vie de quartier.

Depuis le début, nous sommes fidèles à nos engagements de campagne en faisant le choix du débat et des propositions constructives : la démocratie, l'écologie et le vivre-ensemble restent le fondement de notre action.



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec vos élus de Lardy, un seul n° :

☎ **01 69 27 11 43**

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

✉ maire@ville-lardy.fr

VOTRE MAIRE

- **Dominique BOUGRAUD**,
Maire de Lardy,
1^{ère} Vice-Présidente de
Communauté de Communes
Entre Juine et Renarde (CCEJR),
Présidente déléguée du Conseil
Départemental de l'Essonne

VOS ADJOINTS & ÉLUS DÉLÉGUÉS

- **Lionel VAUDELIN**,
Urbanisme et travaux
10^{ème} Vice-président CCEJR
- **Marie-Christine RUAS**,
Affaires sociales et personnel
communal
- **Éric ALCARAZ**,
Vie associative et sportive,
économie locale et patrimoine
- **Annie DOGNON**,
Enfance, jeunesse
et éducation
- **Gérard BOUVET**,
Circulation, sécurité
et informatique
- **Méridaline DU PASQUIER**,
Culture, communication
et jumelage
- **Hugues TRETON**,
Budget et finances
- **Dominique PELLETIER**,
Développement durable,
transport, espaces verts,
fleurissement et tourisme
- **Pierre LANGUEDOC**,
Fêtes, cérémonies
et démocratie locale

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

➤ **Tessa MISERANDINO**
née le 9 janvier 2021

➤ **Léia CHUFFART**
née le 11 janvier 2021

➤ **Victor FACHE**
né le 18 janvier 2021

➤ **Julia GIVAUDAN**
née le 29 janvier 2021

➤ **Nina GIVAUDAN**
née le 29 janvier 2021

➤ **Mathéo DESGRIPPES**
né le 3 février 2021



DÉCÈS

➤ **René BUFFLE**
décédé le 15 janvier 2021

URGENCES



SANTÉ

Pour les urgences médicales le week-end et les jours fériés :

Maison médicale de l'Arpajonnais

☎ **01 69 13 91 91**

SOS Médecins à Chevannes,
consultations 7j/7 de 10h à 22h

☎ **0 825 569 191**

Pharmacies de garde dimanches et jours fériés

☎ **01 60 82 60 03**



POLICE

Gendarmerie nationale de Lardy

36 rue de la Roche qui Tourne

☎ **01 60 82 60 03** ou le **17**

Police municipale

Espace Simone Veil, 35 rue de Verdun

☎ **01 69 92 84 50**



HOMMAGE À PIERRE BIRON

28 ans au service de Lardy

Issue d'une famille larziacoise installée de longue date à Lardy, Pierre Biron a consacré 28 années de sa vie à la ville. Cet ancien agent de la commune nous a quittés en septembre dernier à l'âge de 83 ans.

Pierre Biron a été et restera un personnage de notre ville où il a effectué toute sa carrière de 1969 à 1997, gravissant les échelons des services techniques, d'agent d'entretien à contrôleur des travaux. Le retraite venue, il s'était retiré en Charente-Maritime.

« Pierrot », comme l'appelaient affectueusement ses collègues et amis, ne laissait pas indifférent. Sous une apparence bonhomme, il connaissait tout de Lardy et de son histoire. Il avait toujours mille anecdotes à raconter pour faire rire son public. Dans son travail, il prenait les choses du bon côté et savait trouver des solutions pour débloquer des situations, créer du lien, mobiliser les énergies, toujours dans la bonne humeur. C'était quelqu'un qui donnait envie de le suivre : un optimiste résolu capable de dépasser toutes les difficultés.

La Ville de Lardy le remercie pour son dévouement et ses années passées au service de la commune et lui rend hommage ainsi qu'à sa famille.



UNE VOIX pour UNE VOIE !



À vos votes
(jusqu'au 15 mai)



Choisissez le nom de la nouvelle rue de Lardy !

QUARTIER DE LA GARE AU PÂTÉ :
cette nouvelle voie rallie la Route
Nationale et la rue Jacques Cartier.
Elle longe l'arrière de la Halle
pour la desserte de la gare
de Bouray en bus.



OLYMPE DE GOUGES

« La voie du féminisme »

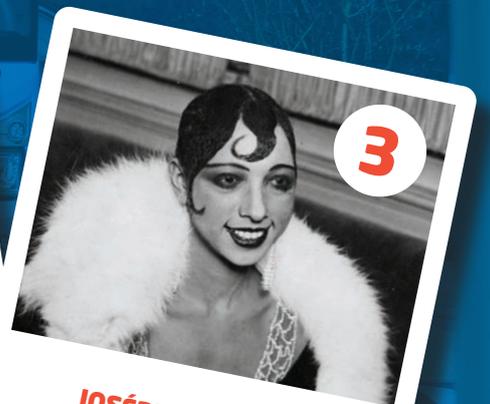
Auteure dramatique
et femme politique
(1748-1793)



MARIE MARVINGT

« La voie de la modernité »

Aviatrice, inventrice, sportive
de haut niveau, alpiniste,
infirmière et journaliste
(1875-1963)

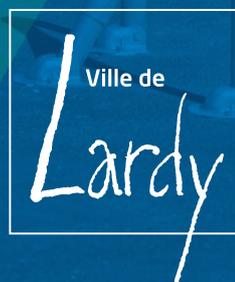


JOSÉPHINE BAKER

« La voie de la diversité »

Chanteuse, danseuse, actrice,
meneuse de revue et résistante
(1906-1975)

 **DÉCOUVREZ
LES PORTRAITS
DE CES FEMMES
HORS DU COMMUN**



FAITES VOTRE CHOIX :

- www.ville-lardy.fr
 > Une Voix = Une Voie
- ou sur bulletin
 à l'accueil de la mairie

